

Les structures fondatrices de la Charte

LA PETITE MAISON

Accueil Rencontre Parents Enfants (A.R.P.E) - Lille

LE PETIT TRAIN

La Maison des Petits Pouces - Marcq-en-Barœul

TRAMPOLINO

Association Trampolino - Villeneuve d'Ascq

KASSOUMAI

Centre social de l'Alma - Roubaix

LA MONTGOLFIERE

Association Pour les Maisons Ouvertes de Tourcoing (A.P.M.O.T)

Tourcoing

BORD DE MER

Membre de L'association Wallonne des Lieux Inspirés de la Maison Verte (AWLIMV)-Tournai

LE PRE EN BULLES

ASBL Le pré en bulles-Namur

Membre de L'association Wallonne des Lieux Inspirés de la Maison Verte (AWLIMV)

Charte du réseau des Lieux d'Accueil Enfants Parents d'inspiration « Maison Verte »

PRÉAMBULE

Le 6 janvier 1979, Françoise DOLTO et cinq psychanalystes et éducateurs* ouvrent à Paris « La Maison Verte », née du projet élaboré ensemble d'un « lieu pour les enfants et leurs parents ».

« Pourquoi ? Parce que nous savons l'importance pour les petits dès leur naissance, de la préparation avec leurs parents à la vie sociale.

Et parce que les parents sont parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs petits. Ce lieu n'est pas une crèche, ni une halte garderie, ni un centre de soins. C'est un lieu de parole, de détente, où mères et pères, grands-parents, nourrices, promeneuses, sont accueillis avec ces enfants qui les occupent et parfois les préoccupent. Les petits y rencontreront des amis. Les femmes enceintes et leurs compagnons, ainsi que les petits aînés, peuvent aussi venir car l'arrivée d'un enfant est un moment très important et parfois difficile dans une famille »**.

36 ANS PLUS TARD, UNE SPÉCIFICITÉ TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En 2012 se crée un groupe de travail transfrontalier (Franco-Belge), dans la continuité de deux temps forts portés par l'association A.R.P.E ***:

- ◆ Colloque « Lieux d'accueil, quelle éthique ? » en 2009
- ◆ Journée d'étude « L'Evaluation questionnée dans les LAEP d'inspiration Maison Verte » en 2011

Ce groupe se donne comme objet de travail l'écriture de cette charte. Il s'agit de favoriser un partage d'expériences et de réflexions entre les lieux qui y adhèrent et de faire reconnaître leur spécificité auprès de leurs collègues et des politiques.

Diversité et différences parcourent ces lieux quant à leur origine, ancrage, histoire; mais la parole qui introduit chacun à l'ordre de l'humain est au centre de leur structure et de leurs questionnements.

Ces lieux partagent les principes suivants :

- ◆ Parole, anonymat et confidentialité
- ◆ Loi, règles et socialisation
- ◆ Des accueillants, un lieu, la fonction tierce
- ◆ Le temps de l'élaboration

* Pierre BENOIT, Colette LANGIGNON, Marie-Hélène MALANDRIN, Marie- Noelle REBOIS et Benard THIS.

**Texte distribué au moment de l'ouverture de « La maison verte » à Paris.

*** A.R.P.E : Accueil Rencontre Parents Enfants

PAROLE, ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

De tous les mots entendus par le très jeune enfant, il en est un qui va être d'une importance primordiale, c'est son prénom. Seuls les prénoms des enfants seront demandés et inscrits à l'arrivée dans le lieu, ainsi que le lien qui les unit aux adultes tutélaires qui les accompagnent. Aucun dossier ne sera ouvert.

Essentiels à la singularité du cadre de cet accueil sont le principe de l'anonymat des familles et l'engagement de confidentialité des accueillants. Ils permettent l'émergence d'une parole authentique.

Cette parole, qui est au cœur de la pratique de ces lieux, fait exister et introduit chacun à l'ordre de l'humain. C'est pourquoi les accueillants, en lien avec les parents, en soutiennent l'émergence pour l'enfant. De même, ils sont à l'écoute de ce qui relie les parents ou les accompagnants à l'enfant.

Il s'agit de favoriser pour l'enfant, dès la naissance, le passage des gestes et des cris à la parole et d'encourager celle de la mère qui lui signifie qu'elle ne peut le satisfaire, ni totalement, ni pour toujours. Ceci amène l'enfant au langage et à la rencontre de l'autre.

LOI, RÈGLES ET SOCIALISATION

Dans ces lieux, tout n'est pas possible, tout n'est pas permis.

Une limite posée -souvent concrétisée par une ligne rouge- est un premier travail de renoncement pour l'enfant à satisfaire sa toute-puissance et soutient son entrée dans la vie sociale.

Tous, parents, enfants et accueillants se rencontrent autour de cette règle.

DES ACCUEILLANTS, UN LIEU, LA FONCTION TIERCE

Deux accueillants, au moins, assurent l'accueil. L'accueillant par sa présence continue et discrète, propose un accueil et une écoute de la relation de l'enfant à l'adulte qui l'accompagne. L'accueillant est porté par le désir d'une rencontre et « d'un parler vrai » à partir de ce que l'enfant et son parent donnent à voir et à entendre dans l'ici et le maintenant du temps d'accueil. Il y a un préalable entre les accueillants, c'est la certitude partagée des effets de l'inconscient dans notre devenir d'humain. L'accueillant est là, disponible, sans intervenir pour diriger, prêt à répondre aux sollicitations sans volonté éducative ni thérapeutique, sans conseil à donner.

Le lieu offre un espace de sécurité dont l'accueillant est le garant où, à leur rythme, le parent et l'enfant continuent à se découvrir sujet et préparent ainsi les séparations futures. Il s'agit, dans ce qui se joue, de dénouer les souffrances inutiles pour l'enfant et son parent, c'est-à-dire, d'éviter la cristallisation d'une difficulté du lien à l'autre. En ce sens ce travail peut avoir un effet de prévention.

LE TEMPS DE L'ÉLABORATION

Tenir cette fonction tierce, situe l'accueillant dans une position particulière qui implique la mise au travail de son écoute, au travers des réunions d'équipe et dans le cadre de la supervision. Sont alors soumis à la réflexion et l'échange en commun, avec le superviseur psychanalyste, ce qui a été entendu des parents et des enfants ainsi que ses propres paroles et réactions.

Cette mise au travail du vécu subjectif de l'accueillant lui permet d'ouvrir un espace où, enfants et parents, peuvent déployer leur propre « style » d'être.